

Lever les incertitudes du texte poétique: l'argumentation des scholiastes anciens d'Hésiode

Guillaume Tedeschi
Université libre de Bruxelles

Face à une œuvre littéraire qui lui est antérieure de plusieurs siècles, tout lecteur (ou auditeur) est confronté à une double incertitude : d'une part, la fiabilité du texte qui est transmis pose parfois question – des corruptions, volontaires ou involontaires, peuvent s'être glissées et avoir travesti le sens de l'original ; d'autre part, il peut y avoir hésitation sur la signification exacte à donner au texte que le lecteur a sous les yeux : certaines expressions peuvent être sorties d'usage ou avoir revêtu un sens nouveau, plus largement les modes d'expression ou les conventions sociales peuvent avoir évolué au point de rendre le message originel inintelligible. C'est pour résoudre ces difficultés que les Grecs de l'Antiquité, dont la culture était en grande partie fondée sur les poètes traditionnels, au premier rang desquels Homère et Hésiode, ont créé une discipline spécifique, qu'ils ont dénommée « philologie¹ » : cette science s'est particulièrement illustrée au III^e s. avant notre ère dans le contexte du Musée, le cercle de savants réunis autour de la Bibliothèque d'Alexandrie², et dont le plus illustre est sans aucun doute Aristarque de Samothrace³.

Rhétorique et philologie ont été perçues, dès l'Antiquité, comme deux champs d'étude bien distincts ; elles n'en entretenaient pas moins des liens particulièrement étroits (voir l'étude de Meijering), d'autant plus naturels qu'elles avaient vu le jour dans le même contexte. Une des traces les plus anciennes de discussions philologiques sur les textes archaïques se trouve en effet dans le *Panathénaique*, un discours rédigé par l'orateur Isocrate en 339 avant notre ère :

Ἀπαντήσαντες γάρ τινές μοι τῶν ἐπιτηδείων ἔλεγον ὡς ἐν τῷ Λυκείῳ
συγκαθεζόμενοι τρεῖς ἢ τέτταρες τῶν ἀγελαίων σοφιστῶν καὶ πάντα φασκόντων
εἰδέναι καὶ ταχέως πανταχοῦ γιγνομένων διαλέγοντο περὶ τε τῶν ἄλλων ποιητῶν
καὶ τῆς Ἡσιόδου καὶ τῆς Ὀμήρου ποιήσεως, οὐδὲν μὲν παρ' αὐτῶν λέγοντες, τὰ δ'
ἐκείνων ῥαψωδοῦντες καὶ τῶν πρότερον ἄλλοις τισὶν εἰρημένων τὰ χαριέστατα
μνημονεύοντες.

« Quelques amis intimes, m'ayant rencontré, me dirent qu'assis dans le Lycée⁴,
trois ou quatre de ces sophistes vulgaires qui prétendent tout savoir et se montrent
à l'improviste partout, dissertaient sur les poètes et en particulier sur la poésie
d'Hésiode et d'Homère : ils ne disaient rien qui fût tiré de leur fonds, mais

¹ La tradition ancienne attribue la création du substantif φιλόλογος à Ératosthène de Cyrène, savant alexandrin du III^e s. avant notre ère, surtout connu pour avoir calculé, d'une façon remarquable pour l'époque, la circonférence de la Terre (voir Suétone, *De grammaticis et rhetoribus* 10, 4).

² La meilleure synthèse disponible à ce jour sur l'activité philologique des savants du Musée d'Alexandrie reste celle de Pfeiffer.

³ Dont le nom est encore utilisé en français au sens de « critique minutieux et sévère » (*Trésor de la langue française*, s. v. Aristarque).

⁴ À l'époque où Isocrate s'exprime, le Lycée ne renvoie pas à la philosophie aristotélicienne : ce sens n'apparaîtra que plus tard, lorsque Théophraste (successeur d'Aristote) fera de ce lieu-dit d'Athènes le siège de son école.

récitaient des extraits de ces auteurs⁵ et se remémoraient les plus brillants passages d'études faites par d'autres avant eux⁶. » (Isocrate, *Panathénaique* 18)

Isocrate adopte ici un ton volontairement polémique⁷, qui l'amène à dénier toute originalité à la démarche des sophistes dans leur lecture d'Homère et d'Hésiode⁸. Son témoignage est toutefois suffisant pour montrer que le mouvement sophistique manifestait un intérêt réel pour l'étude des poèmes archaïques. Il faut noter en particulier que certains des termes utilisés par Isocrate présentent des rapprochements frappants avec le vocabulaire plus tard employé dans les traités philologiques techniques ; ainsi, l'expression τὰ χαριέστατα μνημονεύοντες rappelle deux termes clefs de la grammaire ancienne : d'une part les χαριέστεραι (copies jugées les plus précieuses pour reconstituer le texte primitif du poète⁹), d'autre part les ὑπομνήματα (commentaires systématiques sur une œuvre rédigés par les γραμματικοί¹⁰). Il ressort de ces parallèles que les sophistes ont vraisemblablement exercé une influence sur toute la tradition philologique postérieure (Nagy 153-157). Il est d'ailleurs logique de croire que ces penseurs, qui se sont tant intéressés au discours, ont souhaité relire sous un jour nouveau les œuvres littéraires qui constituaient les références culturelles majeures de leur société ; le texte hostile d'Isocrate montre que cette démarche n'a pas été bien accueillie par une partie de leurs contemporains.

Les commentaires des sophistes sur les poètes grecs anciens ne nous sont malheureusement pas parvenus. Les travaux des philologues qui leur ont succédé ont d'ailleurs connu un sort à peine meilleur : ils ne nous ont été transmis que de manière indirecte, par l'entremise de résumés (eux-mêmes perdus) qui ont été utilisés par les scribes du Moyen Âge comme base de notes souvent très brèves ajoutées en marge des manuscrits des auteurs – notes auxquelles on donne le nom de *scholies*¹¹. Cette forme abrégée, et parfois ambiguë, voire incompréhensible, place souvent l'helléniste dans la perplexité¹². Je tenterai d'illustrer cette difficulté à travers l'analyse des commentaires sur deux passages d'Hésiode, dont le second en particulier montrera les liens entre philologie et rhétorique.

Hésiode est l'un des plus anciens auteurs de langue grecque connu – on peut situer son activité aux alentours de 700 avant notre ère. Deux œuvres majeures lui sont attribuées, écrites en hexamètres dactyliques (vers utilisé notamment dans l'épopée, l'épigramme et la poésie sapientiale) : la *Théogonie*, poème retraçant la naissance des dieux (référence culturelle

⁵ Le terme grec ici employé, ῥαψωδοῦντες, fait naturellement écho à l'activité des rhapsodes, qui tout en récitant le texte traditionnel prenaient parfois la peine d'en fournir une interprétation (voir à ce sujet Platon, *Ion* 530 a-d).

⁶ Je reproduis la traduction proposée par Émile Brémond (Mathieu et Brémond 92).

⁷ Qui prend son sens dans la suite du texte : l'un de ces sophistes avait publiquement pris la parole pour s'opposer à Isocrate.

⁸ Il utilisera plus loin dans son discours pour désigner leur activité le terme ληροῦντας (Isocrate, *Panathénaique* 33), que l'on peut rendre par « dire des sornettes », et qui montre tout le mépris d'Isocrate pour les discussions des sophistes sur Homère et Hésiode.

⁹ Littéralement le terme renvoie aux copies « ayant davantage d'élégance » ; pour son usage dans les scholies, voir Nagy 147, spéc. n. 44.

¹⁰ La forme exacte sous laquelle se présentaient ces commentaires est largement controversée (voir l'article de Dorandi).

¹¹ Ces scholies ont subi le même sort que bon nombre d'ouvrages techniques antiques qui ont continué d'être utilisés durant tout le Moyen Âge : les copies qui en étaient faites n'avaient pas pour but de conserver un état ancien de la connaissance, mais d'être utilisées comme manuels d'apprentissage ou ouvrages de référence ; les additions, réductions ou adaptations ont donc été nombreuses, au gré des besoins de chaque génération : ce genre de transmission « fluide » n'a évidemment que peu de rapports avec le zèle scrupuleux et le respect presque religieux qui entourait la copie des grands textes classiques, considérés comme des modèles indépassables et pratiquement sacrés (voir Reynolds et Wilson 234-237).

¹² On trouvera un excellent aperçu des difficultés méthodologiques de la lecture des scholies chez Slater et Montanari, « The Fragments of Hellenistic Scholarship ».

grecque fondamentale), et les *Travaux et les Jours*, poème didactique dans lequel Hésiode s'adresse à son frère, Persès¹³, qui l'a autrefois spolié, et tente de le ramener dans la voie de la justice et de la sagesse¹⁴. C'est à ce second texte que j'emprunte les deux exemples que j'analyserai.

La première scholie concerne les vers 214-215 des *Travaux et les Jours*, dans lesquels Hésiode fait cette déclaration ambiguë au sujet de l'*hybris* (notion grecque difficile à transposer en français, pour laquelle on a proposé des traductions aussi diverses que « démesure, arrogance, outrage, violence ou injure¹⁵ ») :

ὑβρις γάρ τε κακή δειλῶ βροτῶ, οὐδὲ μὲν ἐσθλὸς
ρήιδίως φερέμεν δύναται, βαρῦθει δὲ θ' ὑπ' αὐτῆς

« L'*hybris* est chose mauvaise pour l'homme vil ; pas même le noble ne peut la supporter aisément, mais il est accablé par elle¹⁶. » (Hésiode, *Les Travaux et les Jours* 214-215)

Les deux termes opposés par Hésiode, δειλός (« vil ») et ἐσθλός (« noble ») sont ambivalents: ils peuvent, selon le contexte, renvoyer à des catégories sociales (il faut alors comprendre « pauvre » par opposition à « riche ») ou bien à un état moral (il faut alors interpréter « indigne moralement, vicieux » par opposition à « noble de caractère, vertueux »).

Cette incertitude sur le sens à donner aux vers d'Hésiode a suscité des débats dès l'Antiquité. C'est ainsi qu'une scholie attribuée dans les manuscrits à Proclus, directeur de l'Académie au V^e s. de notre ère, reproduit l'exégèse du philosophe néo-platonicien :

οὐδὲ ὁ πάντῃ ἀγαθὸς οἰστὴν νομίζει τὴν ὑβριν· οὐ γάρ ἐστιν ὑβρεως
ἀφορητότερον οὐδέν, βαρύνεται δὲ ὑπ' αὐτῆς καὶ ἀγανακτεῖ. λέγει δὲ 'ἐσθλοὺς'
οὐ τοὺς τῆ τύχῃ καὶ τῆ δυνάμει προέχοντας, ὡς φησι Πλούταρχος, ἀλλὰ τοὺς
κατ' ἀρετὴν προέχοντας, ἐκ τούτου μᾶλλον δεικνὺς τὴν ὑβριν ἀφόρητον. οἱ μὲν
γὰρ ἐν δυνάμει καὶ σφόδρα δυσχεραίνουσι ἐπὶ ταῖς ἐκ τῶν ἀσθενεστέρων εἰς
αὐτοὺς ὑβρεσιν· οἱ δὲ κατ' ἀρετὴν ζῶντες καὶ ταύτας τὰς ὑβρεις διαπτύουσιν¹⁷.

« Pas même celui qui est entièrement bon ne trouve l'*hybris* tolérable ; car il n'y a rien de plus insupportable que l'*hybris*, mais il [l'homme entièrement bon] est accablé par elle et il s'irrite. Il [Hésiode] désigne comme nobles non ceux qui l'emportent en bonne fortune et en pouvoir, comme le prétend Plutarque, mais ceux qui l'emportent en vertu : de cette manière, il montre davantage que l'*hybris* est insupportable. Car ceux qui ont du pouvoir supportent très difficilement les actes d'*hybris* des inférieurs dirigés contre eux ; tandis que ceux qui vivent vertueusement conspuent également ces actes d'*hybris*. » (Proclus, sch. *ad loc.* = Pertusi 78, 16-25)

¹³ Peut-être un personnage purement fictif, ainsi que le soupçonnaient déjà les Anciens (cf. sch. aux *Travaux*, prologue B = Pertusi 3, 9-16).

¹⁴ L'Antiquité plaçait en outre sous le nom d'Hésiode un certain nombre d'œuvres de type épique qui ne nous sont connues pour la plupart que par de vagues allusions et quelques fragments ; les plus célèbres sont le *Bouclier d'Héraclès* (seul poème hésiodique hormis la *Théogonie* et les *Travaux et les Jours* à nous être parvenu par la tradition manuscrite directe) et le *Catalogue des femmes* (bien connu grâce aux nombreux extraits retrouvés dans les papyrus égyptiens), qui selon les philologues modernes ne sont assurément pas d'Hésiode (sur tout ceci, voir Schwartz).

¹⁵ Pour un examen plus complet de cette question, voir la contribution de Mathieu.

¹⁶ Sauf indication contraire, toutes les traductions que je propose des textes grecs me sont personnelles.

¹⁷ Je ne reproduis pas la fin de la scholie, qui présente des difficultés d'interprétation et est peut-être lacunaire ; pour un examen complet, voir Marzillo 78-79 et 333.

L'interprétation de Proclus est claire : Hésiode entend ἐσθλός au sens de « vertueux », « entièrement bon » (ὁ πάνυ ἀγαθός) ; elle s'oppose à l'exégèse de Plutarque, auteur grec des I^e-II^e s. de notre ère, qui préférerait y voir les hommes élevés socialement¹⁸. Rien n'indique que Plutarque ait développé une argumentation pour développer son point de vue – il s'agit peut-être simplement du sens qu'il a naturellement donné au texte en le lisant. Proclus en revanche doit réfuter l'interprétation antérieure ; cette réfutation se trouve dans les dernières phrases de la scholie, à partir des mots ἐκ τούτου μᾶλλον δεικνύς τὴν ὕβριν ἀφόρητον (« de cette manière, il montre davantage que l'*hybris* est insupportable »). La formulation même d'Hésiode au vers 214 (οὐδὲ μὲν ἐσθλός, « *pas même* le noble... ») implique que l'ἐσθλός est *a priori* moins susceptible d'être tourmenté par l'*hybris* ; Proclus confronte les deux sens possibles du terme (« ceux qui ont du pouvoir » et « ceux qui vivent vertueusement ») et la réaction de cette catégorie d'individus face à l'*hybris* : tandis que les premiers ont l'*habitude de très mal supporter* (σφόδρα δυσχεραίνουσι) les injures qu'ils subissent de leurs inférieurs, les seconds n'y réagissent que par du *mépris* (διαπτύουσιν) – ils y sont donc sensibles également, mais à un moindre niveau. Le texte d'Hésiode ne prendrait donc toute sa puissance que si l'on interprète ἐσθλός au sens de « vertueux » ou « bon ». En somme l'argumentation de Proclus pourrait se résumer par le syllogisme suivant :

Les hommes riches ne sont pas moins sensibles que la moyenne à l'hybris d'autrui.

Or, le texte d'Hésiode implique que l'ἐσθλός est moins sensible à l'hybris.

Donc, les ἐσθλοί d'Hésiode ne sont pas les riches - mais les gens vertueux.

Sur ce même passage, nous possédons également les réflexions d'un érudit byzantin du XII^e s., Jean Tzetzés, qui a rédigé une série de notes relatives à l'interprétation proposée par Proclus du texte d'Hésiode. Il paraphrase le passage qui nous intéresse comme suit :

ἐὰν ἄκων καὶ ὀψέ ποτε ὁ ἀγαθὸς ὑπὸ τινος πικρανθεὶς ὑβρίσῃ ἢ λοιδορήσῃ ἢ βλάβῃ τινὰ, τοῦτο ποιήσας μεταμέλεται, ὅτι ποσῶς πρὸς τοῦτο κεκίνηται. Εἰ μὴ γὰρ δύναται κατὰ τὸν Πρόκλον τὴν ὕβριν ἢ τὴν λοιδορίαν ἢ τὴν βλάβην ὑπομεῖναι, τί σημεῖον χρηστότητος κέκτηται ;

« Si contre son gré et au bout du compte, en une occasion, l'homme bon, irrité par une personne, agit envers elle avec *hybris*, l'injure ou lui cause du dommage, il regrette son action, parce qu'il a été dans une certaine mesure incité à la commettre. Si en effet il ne peut, comme le veut Proclus, endurer l'*hybris*, l'injure ou le dommage [provenant d'autrui], quel signe d'excellence possède-t-il ? » (Tzetzés, sch. *ad loc.* = Gaisford 161, 22 - 162, 4)

L'interprétation de Tzetzés, comme c'est généralement le cas, entre en conflit avec celle de Proclus, contre lequel il aime polémique¹⁹. La paraphrase donnée par le Byzantin du terme ἐσθλός, savoir ἀγαθός (bon), montre qu'il n'envisage plus du tout, comme le voulait Plutarque, d'y voir une référence à une catégorie sociale. La différence entre Proclus et Tzetzés réside toutefois dans l'origine de l'*hybris* dont Hésiode traite. Proclus y voyait les

¹⁸ À dire vrai, le texte grec est ambigu, et pourrait théoriquement être compris dans un sens opposé (voir la traduction latine de Wytenbach 766) : « Ainsi que le dit Plutarque, il désigne comme nobles non ceux qui l'emportent en bonne fortune et en pouvoir, mais ceux qui l'emportent en vertu. » Une telle lecture est toutefois moins naturelle et ne semble pas correspondre à l'usage de Proclus (voir à ce sujet Sandbach 117, spéc. n. d).

¹⁹ Cette tendance à la polémique, parfois concentrée sur de menus détails, paraît correspondre à une nécessité sociale : Tzetzés a en effet traversé des périodes de pauvreté extrême, et la vente de ses ouvrages constituait apparemment sa seule source de revenus ; le ton volontiers méprisant du Byzantin par rapport à son prédécesseur (généralement jugé supérieur par les philologues modernes) remplissait donc certainement la fonction de promotion publicitaire (West, « Starting from the Telemachy » 35).

comportements déplacés dont un homme vertueux pourrait être victime de la part de ses semblables. À cela, Tzetzés oppose qu'un homme qui possède des qualités morales ne peut être sensible aux injustices qu'il subit. Il tire donc le raisonnement suivant :

L'homme vertueux est insensible à l'hybris qui provient d'autrui.

Or, Hésiode déclare l'homme vertueux sensible à une hybris.

C'est donc qu'il s'agit d'une hybris qui provient de l'homme vertueux lui-même.

Tzetzés, tout en acceptant la conclusion de l'exégèse de Proclo (à savoir que le terme ἔσθλός désignait l'homme vertueux), rejette donc en réalité une des prémisses sur la base desquelles Proclo était arrivé à cette conclusion (à savoir que l'ἔσθλός d'Hésiode restait, bien que de manière mesurée, sensible à l'hybris d'autrui).

Cette exégèse de Tzetzés présente deux difficultés, l'une qu'il n'a pas envisagée, l'autre qu'il a tenté de réfuter. Première difficulté : elle implique que l'homme vertueux est *moins sensible* aux actes d'hybris qu'il commet que l'homme non vertueux. Seconde difficulté : elle implique que l'homme vertueux est *susceptible* de commettre un acte d'hybris ; c'est cette objection que Tzetzés tente de réfuter par avance en mettant en avant les circonstances exceptionnelles dans lesquelles cela pourrait se produire (« contre son gré... au bout du compte, en une occasion... parce qu'il a été incité »). Selon Tzetzés, un homme bon peut donc lui-même commettre une mauvaise action, mais en aucun cas se laisser ébranler par les injustices que les autres commettent envers lui ; Proclo est plus souple sur ce dernier point, et ne considère pas l'impassibilité face aux torts subis comme le critère absolu de la vertu. La différence entre les deux commentateurs d'Hésiode repose donc dans ce cas précis exclusivement sur des conceptions philosophiques divergentes.

Notons toutefois que si leurs conceptions philosophiques ont une influence sur leur exégèse du poème, c'est parce que tous les deux recourent à la même prémisse implicite : *le message qu'Hésiode veut communiquer dans ces vers est conforme à la réalité*. Ni l'un ni l'autre ne cherche à s'appuyer sur le contexte dans lequel la sentence hésiodique apparaît²⁰ : Proclo s'appuie sur ce qu'il perçoit du comportement des gens aisés face aux injures, Tzetzés sur la définition du Bien qu'il considère comme correcte, *aucun des deux n'envisageant une seule seconde qu'Hésiode se soit trompé dans ses affirmations* : derrière leurs raisonnements qu'ils tentent de rendre le plus rigoureux possible se cache donc la croyance non remise en cause en la πολυμάθεια²¹, l'omniscience, du poète²².

La seconde scholie que j'examinerai concerne une tout autre question : il ne s'agit pas cette fois d'une incertitude entourant le sens de vers d'Hésiode, mais d'une incertitude sur l'établissement du *texte lui-même*. Hésiode, aux vers 203-212, met en scène un rossignol pris dans les serres d'un épervier²³. Le rossignol se plaignant du sort qui lui est réservé, le rapace lui répond que ses gémissements sont inutiles, et que sa force physique supérieure lui permet de faire ce qu'il veut de lui. Le discours de l'épervier se termine par ce qui sert plus ou moins de « morale » au récit :

ἄφρων δ', ὅς κ' ἐθέλη πρὸς κρείσσονας ἀντιφερίζειν·

²⁰ Alors même que cela pourrait constituer un excellent argument, puisque le but d'Hésiode exprimé au vers 213 est d'inciter Persès à choisir la voie de la Justice et à rejeter celle de l'hybris (ὦ Πέρση, σὺ δ' ἄκουε δίκης μὴδ' ὕβριν ὄφελλε, « Ô Persès, écoute la justice et ne fais pas grandir l'hybris »), ce qui s'accorde davantage avec le sens que Tzetzés veut donner aux vers 214-215.

²¹ Terme utilisé notamment par Strabon 3, 4, 4.

²² Pour un examen moderne de cette question, voir Broggiato LI-LIX.

²³ C'est apparemment ce passage qui vaut à Hésiode, chez Quintilien, de ravir à Ésope le titre de premier auteur de fables (*Institutio oratoria* 5, 11, 19).

νίκης τε στέρεται πρὸς τ' αἴσχεσιν ἄλγεα πάσχει.

ὡς ἔφατ' ὠκυπέτης ἴρηξ, τανυσίπτερος ὄρνις.

« Bien fou qui résiste à plus fort que soi : il n'obtient pas la victoire et à la honte ajoute la souffrance. » Ainsi dit l'épervier rapide, qui plane ailes déployées²⁴.
(Hésiode, *Les Travaux et les Jours* 210-212)

Ces vers ne posent aucun problème particulier, mais dans l'Antiquité on a douté de leur authenticité, comme on peut le lire dans la scholie de Proclus qui les concerne :

τούτων δὲ τῶν στίχων ὁ Ἀρίσταρχος ὀβελίζει τοὺς τελευταίους ὡς ἀλόγῳ
γνωμολογεῖν οὐκ ἂν προσῆκον.

De ces vers [c'est-à-dire de tout le récit du rossignol et de l'épervier], Aristarque munit d'un obel les [trois] derniers parce qu'il ne conviendrait pas pour un être irrationnel [non doté de parole] de parler en sentences. (Proclus, sch. aux *Travaux* 207-212 = Pertusi 76, 22-24)

L'obel est un signe critique ayant la forme d'un simple tiret, qui était ajouté dans la marge d'un manuscrit pour indiquer que les lignes ou les vers concernés n'avaient pas leur place dans le texte original²⁵. Aristarque de Samothrace, grammairien alexandrin du II^e s. avant notre ère, est bien connu pour avoir ajouté ce type de signes dans ses éditions du texte d'Homère et d'Hésiode afin de distinguer ce qu'il considérait comme des interpolations postérieures²⁶ (on parle d'« athétèses²⁷ »). Je souhaiterais m'intéresser particulièrement à l'*argumentation* utilisée par Aristarque, qui est exprimée de manière très synthétique par les mots ὡς ἀλόγῳ γνωμολογεῖν οὐκ ἂν προσῆκον.

Cette justification est *a priori* difficile à comprendre : le terme ἄλογον lui-même (formé sur λόγος avec un préfixe α- privatif) est ambivalent, puisqu'il peut signifier aussi bien « dénué de raison, irrationnel » que « dénué de la faculté de parole » ; mais dans tous les cas, il fait référence au fait que c'est ici un animal qui prononce une sentence, et non un être humain (ζῷον λόγον ἔχον). Tzetzés s'est amplement moqué de l'opinion d'Aristarque – en arguant qu'il est ridicule de concéder la parole à un oiseau pour, au dernier moment, refuser qu'il s'exprime d'une manière spécifique (cf. sch. *ad loc.* = Gaisford 156, 27 - 157, 15).

Le Byzantin, à mon avis, a omis une nuance de taille : Aristarque ne reproche pas aux vers condamnés de manquer de *vraisemblance* – ce qui est évidemment le cas – mais plutôt d'être malséants, de ne pas correspondre aux *convenances*²⁸ (comme il ressort du terme προσῆκον). L'idée que prononcer des sentences, des γνώμαι, puisse être inconvenant de la

²⁴ J'emprunte ici la traduction de Mazon 94.

²⁵ Le terme grec ὀβελός signifie au sens premier « broche à rôtir », et de là sert par analogie à désigner un obélisque ou un trait horizontal (censé représenter une flèche selon Isidore, *Etymologiae* 1, 21, 3), dont la signification est définie comme suit dans un des catalogues grecs de signes critiques : ὁ δὲ ὀβελὸς πρὸς τὰ ἀθετούμενα ἐπὶ τοῦ ποιητοῦ, ἡγουν νενοθευμένα ἢ ὑποβεβλημένα, « l'obel marque les vers athétisés chez le poète, c'est-à-dire les vers considérés comme inauthentiques ou contrefaits » (cod. 1, édité par Dindorf XLIII et réédité par Montanari, *Studi di filologia omerica* 54).

²⁶ Il décelait notamment ces interpolations en mettant en avant les contradictions internes du récit d'Homère, et refusait toute tentative de conciliation *ad hoc* (à ce sujet, voir Tedeschi 142-146).

²⁷ Le verbe ἀθετέω signifie fondamentalement « mettre de côté, nier, désapprouver », et peut par exemple être utilisé au sujet de la violation d'un traité. Dans l'usage des grammairiens grecs, il va se spécialiser dans le sens de « rejeter (un passage d'une œuvre) comme une interpolation ».

²⁸ C'est ce que semble avoir compris West, *Works & Days* 208, qui attribue l'athétèse d'Aristarque à une (hypothétique) discordance entre la manière dont la sentence est introduite dans le texte d'Hésiode et les habitudes stylistiques des fabulistes de l'époque hellénistique ; son hypothèse est toutefois peu convaincante, comme il le reconnaît lui-même.

part de certains intervenants se trouve également exprimée en termes très similaires dans le deuxième livre de la *Rhétorique* d'Aristote :

ἀρμόττει δὲ γνωμολογεῖν ἡλικία μὲν πρεσβυτέρων, περὶ δὲ τούτων ὧν ἔμπειρός τις ἐστίν, ὥστε τὸ μὲν μὴ τηλικούτων ὄντα γνωμολογεῖν ἀπρεπὲς ὥσπερ καὶ τὸ μυθολογεῖν, περὶ δὲ ὧν ἄπειρος, ἡλίθιον καὶ ἀπαίδευτον. σημείον δὲ ἰκανόν· οἱ γὰρ ἀγροῖκοι μάλιστα γνωμοτύποι εἰσὶ καὶ ῥαδίως ἀποφαίνονται καθόλου.

Énoncer des maximes s'accorde avec l'âge des vieillards, et les sujets sont ceux dont l'orateur a l'expérience ; car énoncer des maximes quand on n'a pas cet âge est malséant, comme de conter des fables ; et le faire sur des sujets dont on n'a pas l'expérience est sottise ou manque d'éducation. En voici un indice suffisant ; ce sont surtout les gens de la campagne qui aiment les maximes et ils s'expriment facilement en général²⁹. (Aristote, *Rhétorique* 2, 21 = 1395 a 2-8)

Le parallèle entre ce texte d'Aristote et l'opinion d'Aristarque exprimée dans notre scholie est indéniable : les deux textes utilisent le verbe γνωμολογεῖν (« s'exprimer en sentences »), et le προσῆκον de la scholie trouve son parallèle dans les deux termes ἀρμόττει (« s'accorder, convenir ») et ἀπρεπὲς (« malséant, inapproprié »), qui appartiennent au même champ sémantique. Aristote conseille à l'orateur de ne pas user de γνώμαι, c'est-à-dire de sentences ou de maximes prétendant enseigner une vérité générale, s'il est trop jeune, ou s'il traite d'un sujet dans lequel il n'a pas d'expérience.

Dans le troisième livre de la *Rhétorique*, Aristote revient sur ces notions. Il établit que la seconde partie de la rhétorique, la *lexis*, doit posséder trois qualités essentielles, dont le fait d'être ἡθική, « conforme à l'éthos », caractéristique qui est définie comme suit : ἀρμόττουσα ἐκάστω γένει καὶ ἔξει, « s'accordant avec chaque genre et chaque habitude » (Aristote, *Rhétorique* 3, 7 = 1408 a 10-32). Aristote cite comme exemple de genre (γένος) l'âge, le sexe et la nationalité, et entend par ἔξις les conduites propres aux différentes catégories sociales, qui doivent conditionner un type de discours particulier (les campagnards et les esclaves ne s'exprimant pas comme les gens de la ville ou les citoyens libres). Si donc un jeune orateur ne peut pas faire le même usage des sentences qu'un vieillard, c'est parce qu'un tel emploi serait contraire à son éthos.

S'il est inconvenant que quelqu'un d'inexpérimenté s'exprime par γνώμαι, il en va *a fortiori* de même d'un épervier, être par définition privé de toute raison, particulièrement mal placé pour jouer le raisonneur. L'opinion exprimée par Aristarque sur les vers 210-212 des *Travaux* se situe donc dans la droite ligne de la conception aristotélicienne de l'éthos. Il pourrait sembler *a priori* que les réflexions de la *Rhétorique* concernant la *lexis* de l'orateur ont peu de rapport avec le genre poétique auquel se rattache Hésiode. En réalité, la distance n'est pas aussi grande qu'on pourrait le croire, pour au moins deux raisons.

D'une part, bien que les *Travaux et les Jours* soient composés en hexamètres dactyliques, il s'agit bel et bien d'un discours argumentatif dans lequel l'auteur tente de convaincre son frère (Persès) de la pertinence de ses conseils. D'autre part, Aristote lui-même, dans la *Poétique*, utilise, pour des textes non oratoires, des concepts très proches de ceux de la *Rhétorique* : ainsi, en définissant les caractéristiques que doivent revêtir les ἦθη (les personnages) de la tragédie, le Péripatéticien affirme que l'éthos doit notamment être ἀρμόττον, c'est-à-dire que la tragédie, à la différence de la comédie, exige la conformité entre le personnage et sa manière de se comporter : une femme ne doit pas agir de manière virile (Aristote, *Poétique* 15 = 1454 a 21-23) ; voilà qui rappelle directement ce qu'Aristote écrivait sur la λέξις ἡθική dans le domaine oratoire. Par ailleurs, au début de la *Poétique*,

²⁹ Je reproduis ici la traduction de Dufour 109.

Aristote affirme que la tragédie et l'épopée sont similaires en toutes choses, et ne se distinguent que par l'usage d'un mètre différent et le respect de l'unité de temps dans la tragédie (Aristote, *Poétique* 5 = 1449 b 9-20). Les préceptes d'Aristote relatifs à l'éthos de l'orateur et des personnages de tragédie doivent donc être appliqués avec la même force au texte d'Homère. D'Homère à Hésiode, il n'y a qu'un pas bien facile à franchir. En présentant la sentence prononcée par l'épervier dans les *Travaux et les Jours* comme inappropriée, Aristarque s'inscrit donc clairement dans la logique aristotélicienne.

La différence fondamentale entre les extraits d'Aristote dont il a été question et la scholie hésiodique se trouve dans les *conséquences* tirées de ce constat. Dans la *Rhétorique* et la *Poétique*, Aristote tente de définir des critères objectifs permettant de distinguer la bonne de la mauvaise pratique oratoire, ou la bonne de la mauvaise tragédie ; il lui arrive parfois de citer en contre-exemples des textes ne se conformant pas à ces préceptes, qu'il estime médiocres : Aristote reste en quelque sorte dans le champ de la *critique littéraire*. L'optique d'Aristarque est toute différente : son but est d'éditer et de commenter un texte qui lui est livré par une tradition manuscrite séculaire ; l'obel dont il faisait précéder les trois vers dans son édition d'Hésiode ne servait pas fondamentalement à indiquer que ces vers étaient *mauvais* ou *inappropriés*, mais plutôt qu'ils n'avaient pas été écrits par le poète lui-même et qu'ils ne devaient donc pas être considérés comme partie intégrante du texte original : nous sommes donc ici dans le champ de l'*établissement critique du texte*.

L'exemple que j'ai analysé n'est pas isolé : plusieurs chercheurs ont montré dans les scholies homériques, et particulièrement celles qui remontent à Aristarque ou à certains de ses élèves et continuateurs, des parallèles entre les conceptions rhétoriques d'Aristote et les arguments opposés à l'authenticité de certains passages d'Homère (voir en particulier l'excellent article de Schironi). Nous savons qu'Aristote lui-même s'était penché sur des questions de type philologique, avait consacré plusieurs livres à Homère³⁰ et était l'auteur de *Difficultés d'Hésiode*, en un livre (Hésychius, *Onomatologos*, s. v. Ἀριστοτέλης = T 128 Most). Malheureusement, les aléas de la transmission de la littérature grecque ont empêché ces textes de parvenir jusqu'à nous. Nous ignorons donc si Aristote s'était lui-même directement intéressé à l'établissement du texte et nous savons encore moins s'il avait déjà ne serait-ce qu'envisagé d'utiliser ces conseils destinés aux futurs écrivains comme critères permettant de réfuter l'authenticité de portions des textes traditionnels. Nous ne sommes pas davantage en mesure de déterminer quelle est la part d'originalité dans la démarche philologique d'Aristarque, ses prédécesseurs étant trop mal connus.

Qu'Aristarque ait ou non reproduit la démarche d'un commentateur antérieur, son attitude par rapport au texte d'Hésiode révélée dans la scholie que je viens d'examiner rappelle celle de Proclus et de Tzetzes face à l'exégèse du mot ἐσθλός. Ces derniers croyaient le poète incapable d'exprimer une contre-vérité ou un point de vue philosophiquement erroné, et interprétaient les vers d'Hésiode dans un sens qui leur semblait moralement acceptable, projetant en fait leur propre éthique sur un poète qui avait évolué dans un contexte complètement étranger au leur. Aristarque semble de même considérer comme impossible que l'Hésiode authentique n'ait pas respecté les principes rhétoriques d'Aristote, pourtant postérieurs de plusieurs siècles. De tels procédés, inconcevables pour un helléniste contemporain, montrent toute la distance qui sépare les interprètes modernes des philologues

³⁰ Les témoignages disponibles sur l'œuvre d'Aristote consacrée à Homère ne sont pas concordants : elle est intitulée ἀπορήματα Ὀμηρικὰ chez Diogène Laërce (*Vie des philosophes* 5, 26), mais Ὀμηρικὰ ζητήματα dans une *Vie d'Aristote* anonyme (*Vita Aristotelis Marciana* fol. 278^A, l. 22-23, p. 1 Gigon) ; Hésychius mentionne des ἀπορήματα Ὀμηρικὰ en six livres (comme Diogène Laërce) mais aussi des προβλήματα Ὀμηρικὰ en dix livres (*Onomatologos*, s. v. Ἀριστοτέλης). Il pourrait s'agir d'ouvrages distincts, quoique cette hypothèse ne soit généralement pas retenue (voir notamment Gigon 36).

de l'Antiquité. Tout en étant les héritiers de la révolution sophistique et des analyses rhétoriques d'Aristote, les critiques anciens qui ont tenté de se confronter aux ambiguïtés et aux difficultés posées par les textes d'Homère et d'Hésiode n'ont pas renié l'une de leurs plus grandes certitudes : la valeur universelle et le génie intemporel des poètes qui ont été à la base de la culture grecque.

Bibliographie

- Broggiato M., *Cratete di Mallo : i frammenti*. Edizione, introduzione e note a cura di M. Br., La Spezia, 2001.
- Dindorf W., *Scholia in Homeri Iliadem*. Ex codicibus aucta et emendata edidit W. D. Tome I, Oxford-Leipzig, 1875.
- Dorandi T., « Le commentaire dans la tradition papyrologique : quelques cas controversés », in *Le commentaire entre tradition et innovation. Actes du colloque international de l'Institut des traditions textuelles (Paris et Villejuif, 22-25 septembre 1999)*. Publiés sous la direction de M.-O. Goulet-Cazé, Paris, 2000 : 15-27.
- Dufour M., *Aristote. Rhétorique*. Tome deuxième. *Livre II*. Texte établi et traduit par M. D., CUF, Paris, 1960.
- Gaisford Th., *Poetae Minores Graeci*. Vol. II. *Scholia ad Hesiodum*. E codd. mss. emendavit et supplevit Th. G., Leipzig, 1823² [Oxford, 1814¹].
- Gigon O., *Vita Aristotelis Marciana*. Herausgegeben und kommentiert von O. G. (Kleine Texte für Vorlesungen und Übungen n° 181), Berlin, 1962.
- Marzillo P., *Der Kommentar des Proklos zu Hesiods „Werken und Tagen“*. Edition, Übersetzung und Erläuterung der Fragmente, Tübingen, 2010.
- Mathieu G. et Brémond É., *Isocrate*. Tome IV. Texte établi et traduit par G. M. et É. Br., CUF, Paris, 1962.
- Mathieu J.-M., « Hybris-Démesure ? Philologie et traduction », in *Kentron* 20 (2004) : 15-45.
- Mazon P., *Hésiode. Théogonie. Les travaux et les jours. Le bouclier*. Texte établi et traduit par P. M., CUF, Paris, 1928.
- Meijering R., *Literary and Rhetorical Theories in Greek Scholia*, Groningen, 1987.
- Montanari Fr., *Studi di filologia omerica I*, Pise, 1979.
- Montanari Fr., « The Fragments of Hellenistic Scholarship », in *Collecting Fragments. Fragmente sammeln*. Edited by Gl. W. Most, Göttingen, 1997 : 273-288.
- Most Gl. W., *Hesiod. Theogony. Works and Days. Testimonia*. Edited and Translated by Gl. W. M., LCL, Cambridge, Massachusetts - Londres, 2006.
- Nagy Gr., *Poetry as Performance. Homer and Beyond*, Cambridge, 1996 = *La poésie en acte. Homère et autres chants*. Traduit de l'anglais par J. Bouffartigue, Paris, 2000. (La pagination à laquelle renvoie l'article est celle de la traduction française.)
- Pertusi A., *Scholia vetera in Hesiodi Opera et dies*. Recensuit A. P., Milan, 1955.
- Pfeiffer R., *History of Classical Scholarship. From the Beginnings to the End of the Hellenistic Age*, Oxford, 1968.
- Reynolds L. D. et Wilson N. G., *Scribes and Scholars. A Guide to the Transmission of Greek and Latin Literature*, Oxford, 1991³.
- Sandbach F. H., *Plutarch's Moralia. XV. Fragments*. Edited and Translated by F. H. S., LCL, Cambridge-Londres, 1969.
- Schironi Fr., Theory into Practice : Aristotelian Principles in Aristarchean Philology, in *Classical Philology* 104 (2009) : 279-316.

- Schwartz J., *Pseudo-Hesioda. Recherches sur la composition, la diffusion et la disparition ancienne d'œuvres attribuées à Hésiode*, Leyde, 1960.
- Slater W. J., « Problems of Interpreting Scholia on Greek Texts », in *Editing Greek and Latin Texts. Papers given at the 23th Annual Conference on Editorial Problems. University of Toronto, 6-7 November 1987*. Edited by J. N. Grant, New York, 1989 : 37-61.
- Tedeschi G., « Aristarque et la condamnation d'*Odyssee*, 17, 501-504 », in *Les Études classiques* 77 (2009) : 133-146.
- West M. L., *Hesiod. Works & Days*. Edited with Prolegomena and Commentary by M. L. W., Oxford, 1978.
- West S., « Starting from the Telemachy », in *The Classical Commentary. Histories, Practices, Theory*. Edited by R. K. Gibson and Chr. Shuttleworth Kraus, Leyde-Boston-Cologne, 2002 : 29-47.
- Wytttenbach D., *Plutarchi Chaeronensis Moralia, id est Opera, exceptis Vitis, reliqua*. Emendavit D. W. V/II, Oxford, 1800.